



**RAPPORT DE GESTION
GESCHÄFTSBERICHT
2015**



SOMMAIRE INHALTSVERZEICHNIS

NOTE LIMINAIRE EINLEITENDE BEMERKUNGEN	02 20
LE MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION BOTSCHAFT DES VERWALTUNGSRATES	04 22
LES PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2015 HAUPTAKTIVITÄTEN 2015	06 24
LES CHIFFRES-CLÉS DE 2015 KENNZAHLEN 2015	12 30
L'ÉVALUATION DES RISQUES RISIKOBEURTEILUNG	14 32
L'ÉTAT DES COMMANDES ET DES MANDATS BESTELLUNGS-UND AUFTRAGSLAGE	16 34
LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT FORSCHUNG UND ENTWICKLUNG	17 35
LES ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS BESONDERE EREIGNISSE	18 36
LES PERSPECTIVES ZUKUNFTSAUSSICHTEN	18 36
LES COMPTES 2015 TPF ET BILAN RECHNUNG 2015 UND BILANZ	38 38
LES COMPTES 2015 CONSOLIDÉS ET BILAN KONSOLIDIERTE RECHNUNG 2015 UND BILANZ	53 53

360 Belle - Charney - 1800

Belle

Numéro	Date	Client	Montant	Mois	Année	Statut
111	2014	2003	27400	14	2014	En cours
112	2014	2003	27400	15	2014	En cours
113	2014	2003	27400	16	2014	En cours
114	2014	2003	27400	17	2014	En cours
115	2014	2003	27400	18	2014	En cours
116	2014	2003	27400	19	2014	En cours
117	2014	2003	27400	20	2014	En cours
118	2014	2003	27400	21	2014	En cours
119	2014	2003	27400	22	2014	En cours
120	2014	2003	27400	23	2014	En cours
121	2014	2003	27400	24	2014	En cours
122	2014	2003	27400	25	2014	En cours
123	2014	2003	27400	26	2014	En cours
124	2014	2003	27400	27	2014	En cours
125	2014	2003	27400	28	2014	En cours
126	2014	2003	27400	29	2014	En cours
127	2014	2003	27400	30	2014	En cours
128	2014	2003	27400	31	2014	En cours

NOTE LIMINAIRE



Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

En 2015, les Transports publics fribourgeois ont vécu leur premier exercice sous la forme d'un groupe de sociétés.

Le présent rapport de gestion est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 22 avril 2016. Le document expose les faits et événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des sociétés filles Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il comprend également les résultats et bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe.



LE MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

De gauche à droite: Serge Collaud (secrétaire général), Anna Barbara Remund, Pierre-Alain Perritaz, Daniel Hofstetter (directeur général adjoint), Georges Godel (Vice-président), Pierre-Alain Clément, Jean Bourgknecht, Jacques Bourgeois, Vincent Ducrot (directeur général).
Manquent: Katharina Thalmann-Bolz, Martin Tschopp.

Par Georges Godel, vice-président.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

La première année d'existence de la société des Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA a été enthousiasmante sur tous les plans. Le groupe de sociétés des TPF a tout de suite pu déployer les forces et avantages de la nouvelle structure d'organisation. L'expérimentation à l'échelle 1:1 du modèle imaginé sur le papier donne lieu à un bilan très positif.

Premier signe de ce succès: l'éclosion de nombreux projets dans les domaines de l'aménagement, des infrastructures, de la technique, du matériel et des réseaux. D'Estavayer-le-Lac à Châtel-St-Denis, du district de la Sarine à celui du Lac, les TPF ont pu apporter des réponses concrètes aux clients et aux collectivités publiques, en travaillant de concert avec les riverains, la population, les autorités, les mandataires, les commanditaires et les entreprises partenaires de transports publics.

Ensemble, nous avons ouvert de nouvelles lignes, repensé des réseaux; nous nous sommes assis dans de nouvelles rames ferroviaires, nous sommes montés dans des bus modernes; nous avons déposé des dossiers de mise à l'enquête, inauguré une gare, partagé de nouveaux produits et développé des visions cohérentes autour de futurs lieux de vie. En 2015, les TPF ont plus que jamais assumé ce rôle d'acteur de l'économie fribourgeoise et de contributeur au développement et à la modernisation du canton de Fribourg.

La nouvelle structure des TPF a ouvert la voie à une plus grande spécialisation des compétences et à une approche pluridisciplinaire des projets. Les contraintes de l'infrastructure, les visions de l'immobilier et les intérêts du trafic des voyageurs sont désormais discutés, challengés et analysés dans de nombreuses réalisations. La gare de Belfaux-Village en est le parfait exemple. Le projet de centre de maintenance et d'exploitation de Givisiez en symbolise déjà la concrétisation ultime.

Au gré des séances du Conseil d'administration, nous avons pu avec mes collègues nous rendre compte des avantages de la constitution de ce groupe d'entreprises TPF. L'instauration de nouvelles normes comptables, la mise en place et le suivi de processus à tous les niveaux ainsi que la gestion centralisée des portefeuilles de projets ont permis indéniablement à la direction générale et aux cadres de remplir leur mission dans un esprit serein, malgré la charge importante de travail et le rythme soutenu des changements engagés.

Une structure d'organisation ambitieuse et efficace ne saurait cependant donner de résultats sans un apport humain et social déterminant. La décision formelle de changer de caisse de pension au 1^{er} janvier 2016, la reconduction de la Convention collective de travail (CCT) des TPF à l'ensemble du groupe de sociétés jusqu'à fin 2020 offrent à l'ensemble du personnel comme aux entreprises des

gages de confiance et de sécurité indispensables à l'accomplissement des tâches quotidiennes.

Au moment d'adresser mes sincères remerciements à mes collègues du Conseil d'administration, j'ai une pensée émue pour notre défunt Président des TPF, Christian Castella, emporté par la maladie le 6 septembre, à quelques jours de ses 60 ans.

Mes remerciements vont aussi à notre dévoué Directeur général et à ses proches collaboratrices et collaborateurs pour leur apports et compétences, mais aussi pour l'excellente ambiance de travail. Je terminerai en saluant le dévouement de l'ensemble des collaborateurs, ces femmes et ces hommes qui tous les jours de l'année, jour et nuit se relaient inlassablement pour que la chaîne de notre mobilité continue de fonctionner.

Un groupe de sociétés est avant toutes choses un groupe de personnes. Après une année de vie commune, nous en sommes tous conscients et reconnaissants.

Fribourg, avril 2016.



LES PRINCIPALES
ACTIVITÉS EN 2015



26 janvier: Les Transports publics fribourgeois et la commune d'Estavayer-le-Lac dévoilent le visage du futur quartier situé entre la gare et le centre-ville. Un Mandat d'études parallèles (MEP) a permis d'imaginer un nouveau lieu de vie dynamisé par la présence de logements, de commerces et de services. Le nouveau quartier fait la part belle aux espaces verts et à la mobilité douce pour relier le pôle d'échange des transports à la ville historique. Quatre bureaux ont participé à la démarche initiée en octobre 2013. Au final, c'est le dossier des Zurichoïses de Müller&Sigrüst qui a été retenu. Son originalité réside dans l'aménagement de grands espaces verts autour d'îlots bâtis et surtout dans la création d'un axe principal dévolu aux piétons pour créer une liaison agréable entre la ville historique et la gare. Le périmètre offre au final quelque 19'000 m² de surfaces bâties. 72% sont affectés au logement, principalement en appartements locatifs.

30 mars: L'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT), les Organisations touristiques régionales (OTR), les Offices du tourisme du canton de Fribourg et les Transports publics fribourgeois lancent le Fripass. Ce produit permet de voyager librement en transports publics dans l'ensemble du périmètre de la Communauté tarifaire Frimobil et de bénéficier de la gratuité auprès de 30 attractions touristiques. Disponible sous la forme d'une carte papier ou d'un billet électronique, sa validité est de un, deux ou trois jours.

17 avril: Réunie à la Remise voie étroite à Bulle, l'assemblée générale des actionnaires des TPF donne son aval à la création des Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA. Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, les TPF deviennent un groupe de sociétés. Cette nouvelle structure permet de séparer les activités propres au transport de voyageurs, aux infrastructures et à l'immobilier. L'Etat de Fribourg est l'actionnaire majoritaire de la nouvelle société anonyme (75% du capital-actions). La Ville de Fribourg (16%), CFF (5%) et quantité d'autres actionnaires (4%) complètent l'actionariat.

24 août: Les trains circulent à nouveau entre Fribourg et Courtepin, après 7 semaines d'interruption totale de la ligne. D'importants travaux ont été réalisés durant l'été. Les TPF ont remplacé et adapté 900 mètres d'infrastructure ferroviaire dans le cadre des travaux de modernisation de la gare de Belfaux-Village. A Pensier, la première étape du chantier de la gare a permis de réaliser un passage sous voies, une adaptation du tracé et l'assainissement d'un passage à niveau. Le système de remplacement des trains par des bus a permis de transporter 65'000 personnes. Ces travaux doivent permettre l'introduction d'une cadence à la demi-heure entre Fribourg et Morat, troisième étape du déploiement du RER Fribourg|Freiburg.





4 septembre: Le projet de centre unique de maintenance et d'exploitation prévu à Givisiez est mis à l'enquête publique. Le site s'étend sur une surface totale de 70 000 m² et comprend quatre corps de bâtiments, ainsi qu'un faisceau de voies. Ce centre industriel permettra au groupe de rassembler l'entier de ses activités d'entretien, de maintenance et d'équipement pour la route et le rail, ainsi que les services administratifs. Le coût de réalisation est budgétisé à 120 millions de francs. Plus de 500 collaborateurs y prendront leur service au 1^{er} janvier 2019. L'entreprise bernoise BLS louera une partie de la halle de maintenance ferroviaire afin d'y entretenir ses rames. Une convention lie les deux entités.

2 octobre: La première des six nouvelles rames Stadler destinées à rouler sur le réseau à voie étroite du RER Sud est présentée et inaugurée à Bulle. La série complète est livrée dans les mois qui suivent et mise en service pour le changement d'horaire de décembre 2015. Equipées de prises électriques et d'un système de climatisation ainsi que d'un compartiment 1^{ère} classe, ces rames viennent révolutionner le paysage ferroviaire de la voie étroite. L'investissement de 50 millions de francs a été effectué dans le cadre d'un appel d'offre commun avec quatre autres compagnies romandes de chemins de fer: MBC, TRAVYS, MOB et partiellement avec NSCM.



21 octobre: La commune de Châtel-St-Denis et les Transports publics fribourgeois font stand commun lors du Comptoir de la Veveyse du 21 au 25 octobre. Ils présentent au public la vision d'aménagement pour les nouveaux quartiers de l'ancienne et de la future gare de Châtel-St-Denis, ainsi que le projet de nouvelle route cantonale. Imaginé comme un parcours dans le temps et l'espace du Chef-lieu veveysan, le stand permet au visiteur de faire l'expérience des étapes prévues dans le développement par le projet Tripod, issu du Mandat d'études parallèles (MEP).

11 décembre: La gare de Belfaux-Village sur la ligne Fribourg-Morat-Anet est la première gare du réseau des TPF à être parfaitement aux normes de la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (Lhand). Après 17 mois de travaux parfaitement maîtrisés, l'entreprise inaugure ce jour-là en présence des autorités communales et cantonales, ainsi que de nombreux invités un objet qui révolutionne les habitudes des clients. Un passage inférieur lumineux, des escaliers et rampes d'accès aux quais de 150 mètres de long, couverts par une marquise de 600 m², les derniers équipements en matière d'information visuelle ou sonore aux voyageurs: la mobilité est clairement facilitée. Le coût global des travaux se monte à 14 millions de francs. Il est supporté à 55% par la Confédération, 38% par le Canton de Fribourg et 7% par le Canton de Berne.

13 décembre: L'entrée en vigueur de l'horaire 2016 marque une nouvelle étape importante dans la restructuration et le développement du réseau régional des transports publics. Après la Broye en 2014, ce sont les régions du Lac, du Gibloux et de Sarine Ouest qui profitent de nouvelles lignes et de cadences revisitées. Ces améliorations ont été rendues possibles grâce à une étroite et excellente collaboration entre les préfets, les communes, les Cycles d'orientations, le Service de la Mobilité de l'Etat de Fribourg et les entreprises de transports, partenaires de ces projets TPF et CarPostal. Les nouvelles prestations représentent plus de 500'000 kilomètres supplémentaires. Dans l'Agglo Fribourg, les lignes 4 et 6 passent à une cadence de 15 minutes jusqu'à 21 heures, respectivement 22 heures.



03
15

03
15

03
15

03
4

LES CHIFFRES-CLÈS
2015



Investissements:	CHF 99.808 millions
Voyageurs:	29'357'542
Lignes:	1'373 km
Entretien TPF par km de voie:	733 heures
Parcourus par habitant du canton:	587 km
Nombre de voyages par habitant du canton:	environ 96 /année
Clients satisfaits, à très satisfaits:	88%
Régie immobilière:	70 objets sous gestion
FTE's:	766.82 , dont conduite: 448.64 , apprentis 16
Métiers différents:	145

Le Conseil d'administration a tenu **10** séances en 2015. Les jetons de présence des administrateurs se montent à **CHF 144'400** francs.

La rémunération totale des membres de la direction générale de la Holding s'élève à **CHF 949'692'15**.



L'évaluation des risques

La mise en œuvre de la politique des risques conjuguée à l'acquisition du logiciel «IMS-Premium» permet de rendre le suivi des risques plus dynamique et transparent. Le recensement des nouveaux risques département par département et une mise en commun au sein des directions des sociétés permet d'apporter une vision d'ensemble aux directions.

Les principes de la gestion des risques 2014 sont repris. Les risk-owners (propriétaires de risques) prennent pleinement en main leurs risques et pilotent les mesures visant à réduire leurs impacts. Le suivi de ces mesures est également intégré dans le logiciel «IMS-Premium» et s'effectue en continu.

Les risques ont été répertoriés et évalués en collaboration avec chaque responsable de Département des quatre sociétés du groupe. Le suivi des risques est assuré par le risk-owner et le controlling par le chargé processus et gestion des risques. Selon l'appréciation du chargé processus et gestion des risques, aucun risque inacceptable ne demeure dans les activités TPF. Lors de sa séance du 4 décembre 2015, le Conseil d'Administration a confirmé la politique et approuvé la liste des 10 risques les plus importants.



L'état des commandes et des mandats

Les prestations de transports publics sont définies et commandées par les commanditaires. Les conventions ad hoc ont été conclues. Les prestations de l'infrastructure ferroviaire font l'objet d'une convention de prestations conclue avec les commanditaires pour la période de 2013 à 2016.





La recherche et le développement

Les TPF mettent un accent particulier sur l'innovation. Ils travaillent dans de nombreux domaines de recherches et collaborent avec les hautes écoles ou les universités pour apporter des réponses concrètes dans l'amélioration du système des transports publics.

La mise en place et le développement d'Hastus, un logiciel de planification et d'attribution des ressources pour l'exploitation représentent un défi de taille pour l'organisation. De nombreux processus et habitudes changent au sein notamment de TPF TRAFIC. La mise à disposition pour les clients d'une nouvelle application de vente est le premier pas d'une plateforme interactive qui appelle de nombreux développements prometteurs pour faciliter l'expérience et l'achat de l'utilisateur. Le perfectionnement des plateformes de réservations, le développement des fonctionnalités du site internet et l'utilisation croissante des réseaux sociaux contribuent de manière significative à l'effort de promotion et d'utilisation des transports publics.

Les évènements exceptionnels

La constitution formelle d'un groupe de sociétés TPF s'affiche comme l'évènement marquant de l'année 2015. Il est à la fois l'aboutissement d'un énorme travail de préparation sur les plans financiers, juridiques et communicationnels et le point de départ d'un nouveau mode de fonctionnement qui touche la gouvernance, la structure, l'organisation, les principes de management, les processus et le cadre social.

Les perspectives

Sur un plan institutionnel, la priorité des TPF est la mise en œuvre et l'expérimentation d'une Convention d'objectifs avec les Commanditaires.

Au niveau des conditions-cadres, il s'agit notamment de réaliser les travaux d'infrastructure nécessaires à la mise en conformité de la Loi fédérale sur l'égalité des handicapés (Lhand) et de pouvoir effectuer les travaux annoncés en fonction des budgets alloués.

Au niveau des prestations, les TPF s'attèlent à la mise en œuvre de mesures pour améliorer la qualité des services sur les points particuliers de la ponctualité, la propreté et le rapport au client.

Le projet d'implantation d'une navette sans conducteur dans le système d'exploitation et son intégration au réseau de transports publics constitue l'un des projets phares en matière d'innovation.

Enfin, la mise en chantier du futur centre de maintenance et d'exploitation de Givisiez représente l'un des défis les plus enthousiasmants de l'année à venir.



en
e»

Wieder ein LKW-Crash

AUTOBAHN A2 Erneut hat ein Lastwagen Teile einer Autobahneinrichtung beschädigt. Diesmal traf es das Südportal des Belchentv

Ein nicht eingefe
arm hat gesteuert. M
Südportals des

Heute Stellenmarkt mit 10 Angeboten

STUNG



EINLEITENDE BEMERKUNGEN



Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG

Im Jahre 2015 haben die Freiburgischen Verkehrsbetriebe ihr erstes Geschäftsjahr in Form einer Gesellschaftsgruppe abgeschlossen.

Der vorliegende Geschäftsbericht richtet sich an die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 22. April 2016. Das Dokument erläutert die Sachverhalte und Ereignisse in Bezug auf die Holdinggesellschaft sowie die Aktivitäten der Tochtergesellschaften Freiburgische Verkehrsbetriebe Verkehr (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Es umfasst auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holding sowie die konsolidierte Rechnung der Gesellschaftsgruppe.



BOTSCHAFT DES VERWALTUNGSRATES

Von links nach rechts: Serge Collaud (Generalsekretär), Anna Barbara Remund, Pierre-Alain Perritaz, Daniel Hofstetter (Stellvertreter Generaldirektor), Georges Godel (Vizepräsident), Pierre-Alain Clément, Jean Bourgknecht, Jacques Bourgeois, Vincent Ducrot (Generaldirektor).
Abwesend: Katharina Thalmann-Bolz, Martin Tschopp.

Herr Georges Godel, Vizepräsident

Sehr geehrte Damen und Herren Sehr geehrte Aktionärinnen und Aktionäre

Das erste Jahr des Bestehens der Gesellschaft der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG löste in allen Belangen Begeisterung aus. Der Gesellschaftsgruppe der TPF gelang es sofort, die Stärken und Vorteile der neuen Organisationsstruktur wirksam zu entfalten. Die Erprobung im Massstab 1:1 des auf Papier entworfenen Modells gibt heute Anlass zu einer sehr positiven Bilanz.

Erstes Anzeichen für den Erfolg: die Entfaltung zahlreicher Projekte in den Bereichen Raumplanung, Infrastrukturen, Technik, Rollmaterial und Netzwerk. Von Estavayer-le-Lac bis Châtel-St-Denis, ob im Saanebezirk oder Seebezirk, überall gelang es den TPF den Kunden und Kundinnen und den öffentlichen Gemeinwesen konkrete Lösungen anzubieten, die auf einer engen Zusammenarbeit mit den Anwohnern, der Bevölkerung, den Behörden, den Auftragnehmern, den Auftraggebern und den Partnerunternehmen im öffentlichen Verkehr beruhen.

Gemeinsam haben wir neue Verkehrslinien eröffnet, das Verkehrsnetz neu überdacht; wir haben in neuen Zugkompositionen Platz genommen, wir sind in moderne Busse eingestiegen; wir haben Baugesuche erstellt und eingereicht, einen Bahnhof eingeweiht, neue Produkte entwickelt und kohärente Visionen für zukünftige Lebensräume entworfen. Im Jahre 2015 haben die TPF wie nie zuvor die Rolle der treibenden Kraft zugunsten der Freiburger Wirtschaft wahrgenommen und damit zur Entwicklung und Modernisierung des Kantons

Freiburg beigetragen.

Die neue Struktur der TPF öffnete den Weg für eine eingehende Kompetenzspezialisierung und für multidisziplinäre Projektansätze. Die Sachzwänge im Bereich der Infrastrukturen, die Visionen im Immobiliensektor und die Interessen des Personenverkehrs werden im Sinne einer permanenten Herausforderung diskutiert und im Rahmen zahlreicher Realisierungen analysiert. Der Bahnhof Belfaux-Dorf ist dafür ein hervorragendes Beispiel. Das Projekt des Unterhalts- und Betriebszentrums in Givisiez symbolisiert auch schon den krönenden Abschluss unserer Bauvorhaben.

Im Verlaufe der Verwaltungsratssitzungen haben wir gemeinsam mit unseren Kollegen die Vorzüge der Gründung der Unternehmensgruppe TPF beurteilen können. Die Einführung der neuen Buchhaltungsnormen, die Umgestaltung des Prozessmanagements auf allen Ebenen sowie das zentrale Projektportfoliomanagement haben der Direktion sowie den Kaderangehörigen in erwiesener Weise erlaubt, ihre Aufgaben trotz der grossen Arbeitsbelastung und dem hohen Rhythmus der engagierten Projekte mit Erfolg zu erfüllen.

Aber auch eine ambitionierte und effiziente Organisationsstruktur kann ohne massgebenden menschlichen und sozialen Beitrag keine Resultate erbringen. Der formelle Beschluss, die Pensionskasse am 1. Januar 2016 zu wechseln und den Gesamtarbeitsvertrag (GAV) der TPF für die gesamte Gesellschaftsgruppe bis Ende 2020 zu verlängern,

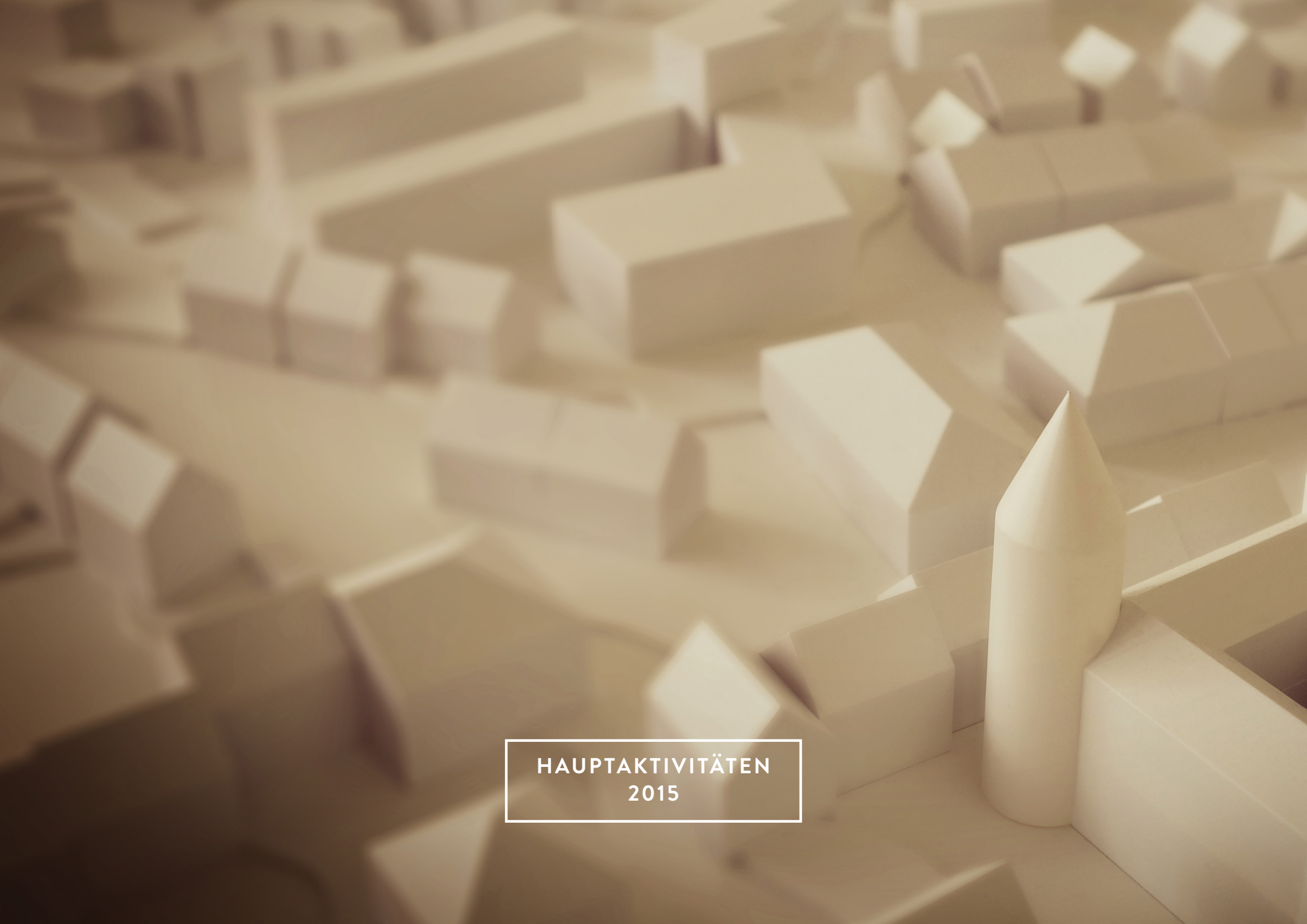
bieten dem gesamten Personal wie auch den Unternehmen die notwendige Vertrauensgrundlage und Sicherheit, um die täglichen Aufgaben zu erfüllen.

Im jetzigen Moment, wo ich meinen aufrichtigen Dank an meine Kollegen des Verwaltungsrates richte, gedenke ich an unseren verstorbenen Präsidenten der TPF, Christian Castella, der am 6. September, nur wenige Tage vor seinem 60. Geburtstag infolge einer Krankheit verschieden ist.

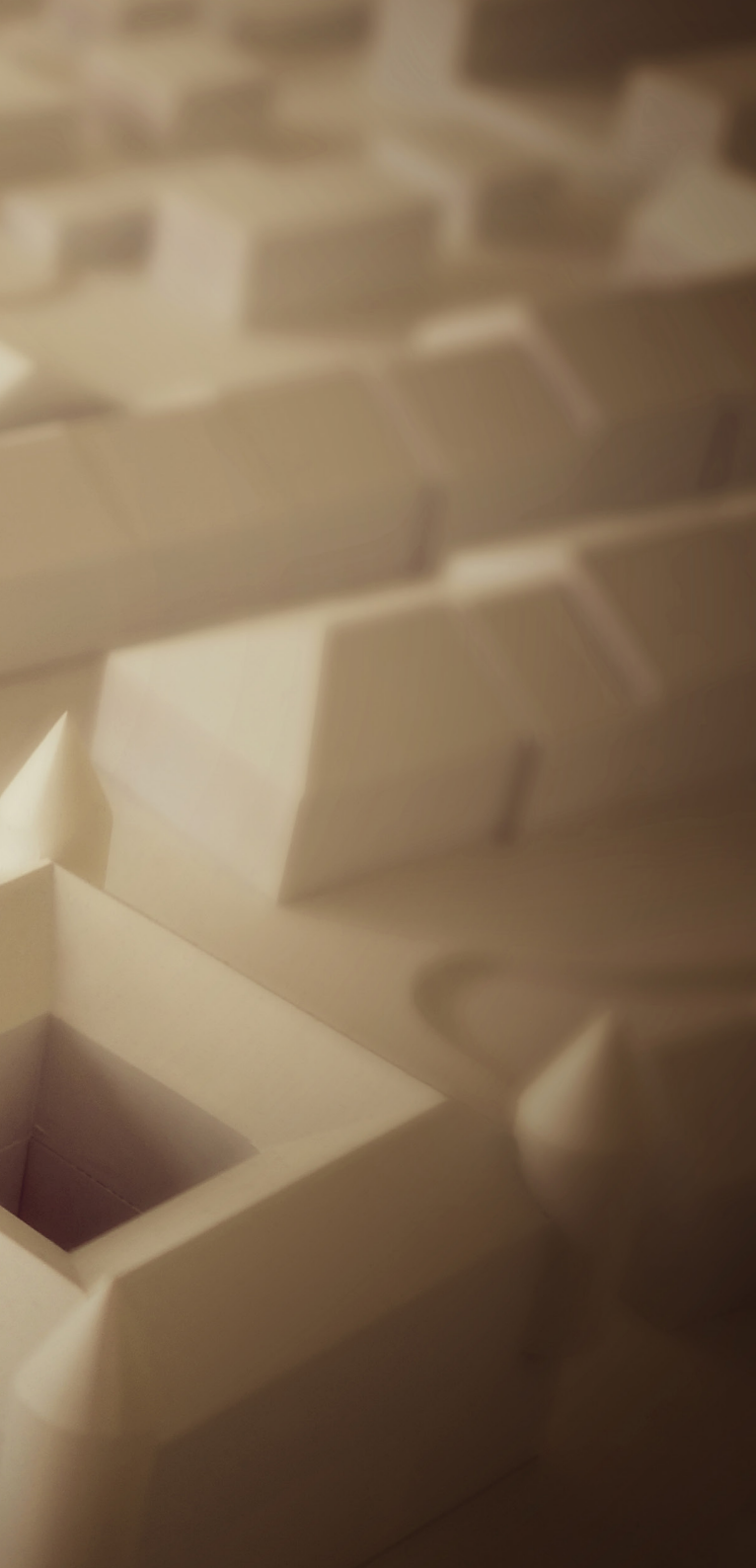
Mein Dank geht auch an unseren tüchtigen Generaldirektor sowie an seine nahen Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, für ihre Leistung und ihre Kompetenz, aber auch für das hervorragende Arbeitsklima. Ich schliesse indem ich auch das Engagement der gesamten Mitarbeiterschaft würdigen möchte, nämlich die Arbeit jener Frauen und Männer, die sich das ganze Jahr hindurch, an jedem Tag sowie zu jeder Tages- und Nachtzeit, in ihrem Einsatz unablässig ablösen, damit unsere Mobilitätskette nachhaltig funktionieren kann.

Auch eine Gesellschaftsgruppe besteht vor allem aus Menschen. Nach einem Jahr des gemeinsamen Zusammenlebens sind wir uns alle dessen bewusst und dafür auch dankbar.

Freiburg, April 2016



HAUPTAKTIVITÄTEN
2015



26. Januar: Die Freiburger Verkehrsbetriebe (TPF) und die Gemeinde Estavayer-le-Lac enthüllten die Pläne des zukünftigen Quartiers zwischen Bahnhof und Stadtzentrum. Ein Studienauftrag (StA) erlaubte einen neuen Lebensraum mit Wohn-, Geschäfts- und Dienstleistungsflächen zu entwerfen. Das neue Quartier bevorzugt die Grünräume und den Langsamverkehr, um die Verkehrsschnittstelle mit dem historischen Stadtkern zu verbinden. Vier technische Büros haben an dem im Oktober 2013 initiierten Planungsverfahren teilgenommen. Letztlich wurde das Dossier der Zürcher Städteplaner Müller&Sigrist berücksichtigt. Seine Originalität besteht einerseits in der raumplanerischen Anordnung grosser Grünflächen rund um Wohnbauinseln und andererseits in der Gestaltung einer für Fussgänger bestimmten Hauptachse, die als angenehme Verbindung zwischen dem historischen Stadtkern und dem Bahnhof vorgesehen ist. Der Perimeter bietet eine überbaute Fläche von rund 19'000 m², wobei 72% für die Wohnnutzung, hauptsächlich für Mietwohnungen vorgesehen sind.

30. März: Der Freiburger Tourismusverband (FTV), die regionalen Tourismusorganisationen (RTO), die Verkehrs- und Tourismusbüros des Kanton Freiburg und die Freiburger Verkehrsbetriebe führten den Fripass ein. Dieses Produkt erlaubt den Reisenden den öffentlichen Verkehr im gesamten Perimeter des Tarifverbundes Frimobil frei zu benutzen und bietet freien Eintritt für mehr als 30 touristische Attraktionen. Der Fripass kann in Papierform oder als elektronische Fahrkarte eingelöst werden, mit einer Gültigkeitsdauer von wahlweise ein, zwei oder drei Tagen.

17. April: In der alten Schmalspurbahn-Halle «Remise» in Bulle genehmigte die Generalversammlung der TPF-Aktionäre die Gründung der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF). Rückwirkend auf den 1. Januar, verwandelten sich die TPF in eine Gesellschaftsgruppe. Die neue Struktur erlaubte gewisse Unternehmenstätigkeiten vom reinen Personentransportgeschäft loszulösen und in die Sektoren Infrastrukturen und Immobilien aufzuteilen. Der Kanton Freiburg ist Hauptaktionär der neuen Aktiengesellschaft (mit 75% des Aktienkapitals). Die Stadt Freiburg (16%), die SBB (5%) und zahlreiche andere Aktionäre (4%) ergänzen die Aktienbeteiligung.

24. August: Nach einem siebenwöchigen Verkehrsunterbruch verkehrten die Züge auf der Strecke Freiburg Courtepin wieder normal. Wichtige Umbauarbeiten sind während des Sommers durchgeführt worden. Dabei haben die TPF im Rahmen der Modernisierung des Bahnhofs Belfaux - Village die Bahninfrastrukturen auf einem 900 Meter langen Streckenabschnitt ersetzt oder angepasst. In Pensier wurde mit der ersten Bauetappe des Bahnhofs der Bau einer Fussgängerunterführung, die Anpassung der Bahnlinienführung und die Sanierung eines Bahnübergangs verwirklicht. Das durch Busse sichergestellte Zegersatzsystem gestattete rund 65'000 Personen zu befördern. Diese Arbeiten dienen der Einführung des Halbstundenverkehrs zwischen Freiburg und Murten, der mit der dritten Realisierungsetappe der RER Fribourg|Freiburg vorgesehen ist.





4. September: Das Projekt des neuen Unterhalts- und Betriebszentrums in Givisiez wurde öffentlich aufgelegt. Der Standort umfasst eine Grundfläche von 70'000 m² und besteht aus vier einzelnen Baukörpern sowie einem Gleisfeld. Dieses Industriezentrum wird unserem Unternehmen ermöglichen, sämtliche Unterhalts-, Instandsetzungs- und Ausrüstungsarbeiten für Strasse und Schiene, sowie auch die gesamte Verwaltung an einem einzigen Standort zusammenzuführen. Die Realisierungskosten sind mit einer Summe von 120 Millionen Franken veranschlagt. Mehr als 500 Angestellte werden ihre Arbeit am 1. Januar 2019 in diesem Zentrum aufnehmen. Das Berner Bahnunternehmen BLS mietet einen Teil der Eisenbahnwerkhallen für den Unterhalt seiner Zugkompositionen. Eine Vereinbarung verbindet die beiden Unternehmen.

2. Oktober: Die erste für die RER Süd bestimmte STADLER Schmalspur-Zugkomposition wurde in Bulle vorgestellt und eingeweiht. Die komplette Serie des Zugmaterials wurde in den darauffolgenden Monaten geliefert und für den Fahrplanwechsel im Dezember 2015 in den Dienst gestellt. Die neuen mit elektrischen Steckdosen und Klimaanlage ausgerüsteten Zugkompositionen revolutionieren die Welt der Freiburger Schmalspurbahn. Die Investition in der Höhe von 50 Millionen Franken erfolgte im Rahmen einer gemeinsamen Offertenausschreibung mit den vier Westschweizer Eisenbahngesellschaften: MBC, TRAVYS, MOB und NSCM.



21. Oktober: Die Gemeinde Châtel-St-Denis und die Freiburgischen Verkehrsbetriebe betreuten vom 21. bis 25. Oktober einen gemeinsamen Stand am «Comptoir de la Veveyse». Dabei präsentierten sie dem Publikum die Vision für die Raumentwicklung der neuen Quartiere im Bereich des alten und neuen Bahnhofs von Châtel-St-Denis sowie das Projekt für den Bau eines neuen Abschnitts der Kantonsstrasse. Dargestellt in Form eines durch Zeit und Raum verlaufenden Parcours des Vivisbacher Bezirkshauptortes, führte der Stand die Besucher durch den Verlauf der verschiedenen Bauetappen im Rahmen der Entwicklung des Projekts Tripod, das als Ergebnis aus dem Studienauftrag (StA) hervorgegangen ist.

11. Dezember: Der Bahnhof Belfaux - Village auf der Linie Freiburg-Murten-Ins war der erste Bahnhof des TPF-Netzes, der vollständig den Normen des Behindertengleichstellungsgesetzes (BehiG) entsprach. Nach einer einwandfrei realisierten Bauzeit von 17 Monaten, haben die TPF die Gemeinde- und Kantonsbehörden sowie zahlreiche Gäste zur Bahnhofeinweihung eingeladen, der die bisherigen Angewohnheiten der Reisenden stark veränderte. Eine helle Unterführung, Treppen und Zufahrtsrampen zu den 150 Meter langen Perrons, eine Glasüberdachung von rund 600 m² und eine der jüngsten Technologie entsprechenden audiovisuelle Informationseinrichtung für die Reisenden: damit wird die Mobilität um ein Vielfaches vereinfacht. Die Gesamtkosten für diese Bauarbeiten belaufen sich auf 14 Millionen Franken. Sie werden zu 55% vom Bund, zu 38% vom Kanton Freiburg und zu 7% vom Kanton Bern getragen.

13. Dezember: Die Einführung des Fahrplans 2016 kennzeichnete eine neue wichtige Etappe in der Restrukturierung und Entwicklung des regionalen öffentlichen Verkehrsnetzes. Nach dem Broyebezirk im Jahre 2014, sind nun die Regionen des Seebezirks, des Gibloux und des westlichen Saanebezirks an der Reihe, um von den neuen Linien und Fahrplänen profitieren zu können. Diese Verbesserungen waren dank der engen Zusammenarbeit mit den Oberamtsmännern, den Gemeinden, den Orientierungsschulen, dem kantonalen Mobilitätsamt, den Verkehrsunternehmen und den Partnern dieser Projekte wie die TPF und PostAuto möglich. Die neuen Leistungen stellen mehr als 500'000 zusätzliche Kilometer dar. In der Agglomeration Freiburg wechselten die Linien 4 und 6 ausserdem zu einem 15-minütigen Fahrplanverkehr bis 2100 bzw. 2200 Uhr.



KENNZAHLEN 2015



Investitionen:	CHF 99.808 Millionen
Reisende:	29'357'542
Linienkilometer:	1'373
TPF-Unterhaltsstunden pro Gleiskilometer:	733 Stunden
Gefahrene Kilometer pro Kantonseinwohner:	587
Anzahl Reisen pro Kantonseinwohner:	rund 96 /Jahr
Zufriedene bis sehr zufriedene Kunden:	88%
Immobilienregie:	70 Objekte stehen unter ihrer Verwaltung
Feste und temporäre Arbeitsstellen:	766.82 , Fahrdienst: 448.64 , Lehrlinge: 16
verschiedene Berufe:	145

Der Verwaltungsrat hat im Jahre 2015 zehn Sitzungen abgehalten. Die Sitzungsgelder der Verwaltungsräte belaufen sich auf **144'400** Franken.

Die Gesamtbesoldung der Mitglieder der Generaldirektion der Holding beträgt **949'692'15** Franken.



Die Risikobeurteilung

Die Umsetzung der Risikopolitik verbunden mit der Anschaffung der Software «IMS-Premium» erlaubte das Risikomanagement dynamischer und transparenter zu gestalten. Die Risikoanalyse der einzelnen Abteilungen und das Zusammenführen der Daten im Rahmen der Gesellschaftsdirektionen erlaubte den Letzteren eine Gesamtübersicht zu gewinnen.

Die Grundlagen des Risikomanagements 2014 konnten übernommen werden. Die Risk-Owners (Risikoinhaber) identifizierten ihre Risiken eingehend und leiteten Massnahmen ein, um deren Auswirkungen zu minimieren. Das Massnahmenmanagement ist ebenfalls Bestandteil der Software «IMS-Premium» und wird laufend durchgeführt.

Ein Risikoverzeichnis wurde angelegt und in Zusammenarbeit mit jedem einzelnen Abteilungsverantwortlichen der vier Gesellschaften der Unternehmensgruppe beurteilt. Die Risikoüberwachung wird vom Risk-Owner und durch das Controlling des Verantwortlichen des Prozess- und Risikomanagements sichergestellt. Gemäss der Beurteilung dieser Controllingstelle für Prozess- und Risikomanagement besteht im Rahmen der Tätigkeiten der TPF kein inakzeptables Risiko.

Anlässlich der Sitzung vom 4. Dezember 2015 hat der Verwaltungsrat diese Politik gutgeheissen und die Liste der zehn wichtigsten Risiken zustimmend zur Kenntnis genommen.

ATTENTION!

ATTENTION!

LIGNE À LA TERRE.

B*A*G Turgi



ATTENTION

**court-circuité
et mise à la terre**

TERRE.
B*A*G Turgi

Die Bestells- und Auftragslage

Die öffentlichen Verkehrsleistungen werden jeweils von den Auftraggebern festgelegt und bestellt. Die entsprechenden Vereinbarungen sind unterzeichnet worden. Die Verkehrsleistungen der Bahninfrastruktur sind Gegenstand von Leistungsvereinbarungen, die mit den Auftraggebern für den Zeitraum 2013 bis 2016 abgeschlossen worden sind.





Die Forschung und Entwicklung

Die TPF setzen ihren Schwerpunkt besonders auf die Innovation. Sie sind in verschiedenen Forschungsbereichen aktiv und arbeiten mit den Hochschulen und Universitäten zusammen, um konkrete Lösungen für eine Verbesserung der öffentlichen Transportsysteme auszuarbeiten.

Die Einführung und Entwicklung von HASTUS, einer Planungssoftware mit Ressourcenzuteilung für den Unternehmensbetrieb, stellte eine grosse Herausforderung für die Organisation dar. Besonders im Bereich der Tochtergesellschaft TPF Verkehr wurden zahlreiche Prozesse und Angewohnheiten stark verändert. Die Herausgabe einer neuen Verkaufs-App für die Kunden bedeutete auch den ersten Schritt in Richtung einer interaktiven Plattform, die ihrerseits zahlreiche und vielversprechende Entwicklungsmöglichkeiten hervorruft, um den Nutzern die Bedienungs- und Kaufvorgänge zu erleichtern. Die Leistungsfähigkeit der Reservationsplattformen, die Weiterentwicklung der Internetfunktionen und die zunehmende Nutzung der Sozialnetze haben ebenfalls in signifikanter Form zur Förderung und Nutzung des öffentlichen Verkehrs beigetragen.

Besondere Ereignisse

Die formelle Gründung einer Gesellschaftsgruppe TPF erscheint als markantestes Ereignis des Jahres 2015. Sie stellte gleichzeitig den Abschluss einer enormen Vorbereitungsarbeit auf finanzieller, juristischer und kommunikativer Ebene dar. Weiter kann die Gründung als Ausgangspunkt für eine neue Betriebsform betrachtet werden, die vor allem die Unternehmensführung, die Struktur, die Organisation, die Managements- und Prozessgrundlagen sowie auch den sozialen Rahmen berühren.

Die Zukunftsaussichten

Auf institutioneller Ebene setzen die TPF ihre Priorität auf die Umsetzung und Erprobung einer Zielvereinbarung mit dem Kanton Freiburg.

Auf Ebene der Rahmenbedingungen gilt es insbesondere die Realisierung der notwendigen Infrastrukturarbeiten in Übereinstimmung mit dem Behindertengleichstellungsgesetzes (BehiG) abzuschliessen und die angekündigten Vorhaben im Rahmen des zur Verfügung stehenden Voranschlages zu verwirklichen.

Auf der Leistungsebene werden die TPF Massnahmen zur Verbesserung der Dienstleistungsqualität umsetzen, die sich besonders auf die Bereiche Pünktlichkeit, Sauberkeit und Kundenbeziehungen erstrecken.

Die Einführung eines führerlosen Pendelfahrzeugs und dessen Integration in das Betriebssystem des bestehenden öffentlichen Verkehrsnetzes gilt momentan als eines der wichtigsten Innovationsprojekte.

Die Eröffnung der Baustelle für das zukünftige Unterhalts- und Betriebszentrum in Givisiez gehört nicht zuletzt zu den anspruchvollsten Herausforderungen der kommenden Jahre.







TPF - COMPTES / ZAHLEN
2015

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.15	01.01.15	PASSIF	Notes	31.12.15	01.01.15
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES À COURT TERME			
Liquidités		12	1'167	Dettes financières à court terme		4'616	0
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	3'629	74	Dettes résultant de livraisons et de prestations	6	1'340	292
Autres créances à court terme	2	3'325	237	Autres dettes à court terme		672	42
Comptes de régularisation actif		48	67	Provisions à court terme	7	255	54
		7'013	1'546	Comptes de régularisation passif		175	972
						7'058	1'360
ACTIFS IMMOBILISÉS				DETTES À LONG TERME			
Immobilisations corporelles	3	2'255	2'236	Dettes à long terme rémunérées	8	10'000	0
Immobilisations financières	4	41'218	31'217	Autres dettes à long terme	9	12'950	12'950
Immobilisations incorporelles	5	1'403	1'238	Provisions à long terme	7	7	0
		44'876	34'691			22'957	12'950
TOTAL DE L'ACTIF		51'890	36'237	FONDS PROPRES			
				Capital-actions		17'500	17'500
				Propres actions		-98	0
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		4'525	4'427
				Résultat de l'exercice		-53	0
						21'874	21'927
				TOTAL DU PASSIF		51'890	36'237

ATTENTION:

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2015
Prestations propres		13'906
Pertes sur clients, variation du ducroire		54
Divers produits		4
		13'964
CHARGES DE MATIÈRES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS		
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-3
Prestations / Travaux de tiers		-201
Charges des sociétés interco groupe TPF		-1'088
Escomptes obtenus		0
		-1'291
CHARGES DU PERSONNEL		
Salaires		-5'060
Prest. reçues des assurances du personnel		160
Allocations, gratifications et indemnités		-91
Prestations complémentaires		-2'078
Charges sociales		-1'046
Frais de recrutement		-87
Charges de personnel temporaire		-34
Autres charges du personnel		-1'125
		-9'362
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO		
Charges de locaux		-25
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-10
Charges de véhicules et de transport		-2

	Notes	2015
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-25
Charges d'énergie et évac. déchets		0
Charges d'administration		-1'462
Charges et leasings informatique		-617
Frais de pub, sponsoring et marketing		-431
Amortissements et ajustements de valeur		-766
Produits accessoires		14
Charges accessoires		-4
Boucl. cptes sinistres & à facturer		-9
		-3'337
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-25
RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières		-180
Frais bancaires et taxes CCP		-17
Produits financiers		77
Résultat des changes		27
		-92
RÉSULTAT ORDINAIRE		-117
RÉSULTAT EXTRA. & HORS EXPLOITATION		
Charges extra. & hors exploitation	10	-117
Produits extra. & hors exploitation	11	189
		72
RÉSULTAT AVANT IMPOT		-45
Impôts		-7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-53

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF

	2015
Perte annuelle	-53
Amortissements de l'actif immobilisé	766
Pertes sur dépréciations d'actifs	124
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-3'555
Augmentation des autres créances à court terme	-3'088
Diminution des comptes de régularisation actif	19
Augmentation des dettes financières à court terme	4'616
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	1'048
Augmentation des autres dettes à court terme	630
Augmentation des provisions à court terme	201
Diminution des comptes de régularisation passif	-797
Augmentation des provisions à long terme	7
Sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	-80
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-429
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations financières (y c. titres)	-10'001
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-645
Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-11'076
Achat de propres actions	0
Augmentation des dettes financières à long terme	10'000
Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	10'000
Ecart de conversion	0
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	-1'156

Justification:

	2015
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	1'167
Etat des liquidités au 31 décembre	12

VARIATION DES LIQUIDITÉS

-1'156

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Réserves provenant de primes	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 01.01.15	17'500	0	0	4'427	21'927
Perte annuelle				-53	-53
Distributions de dividendes					0
Augmentation de capital					0
Goodwill					0
Transactions avec propres actions			-98	98	0
Ecart de conversion					0
ETAT AU 31.12.15	17'500	0	-98	4'472	21'874

Le capital-social est composé de 1'750'000 actions nominatives de CHF 10.00.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

	2015
Etat de Fribourg	75.10%
Commune de Fribourg	16.24%
Chemins de Fer Fédéraux Suisses	5.00%
Actions propres ou non-reclamées	0.64%

DÉTAIL DES RÉSERVES

	31.12.15	01.01.15
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	139	140
Réserves pour actions propres	98	0
Réserves légales issues de bénéfices	434	417
Résultat reporté	3'854	3'871
Résultat de l'exercice	-53	0
TOTAL	4'472	4'427

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

INTRODUCTION

Le groupe TPF a réalisé un démembrement pour créer trois filiales détenues par la société Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

Etant donné que nous avons quatre nouvelles sociétés issues de cette opération, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas possible. Raison pour laquelle, nous avons un bilan d'entrée au 1^{er} janvier 2015, résultant des décisions de scission prises par l'Assemblée générale du 17 avril 2015.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Installations	de 3% à 10%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations dans les sociétés du groupe, ainsi que de différents titres qui sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. L'amortissement appliqué est de 20%.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est jusqu'au 31 décembre 2015 assurée par AXA Fondation LPP Suisse romande. Le taux de couverture au 31.12.2015 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des prestations. La dissolution de ces provisions impacte les comptes 2015. Dès le 1^{er} janvier 2016, la prévoyance professionnelle sera placée et assurée auprès de la Collective de Prévoyance – Copré sous le nouveau régime de la primauté des cotisations ne nécessitant plus de provisions au titre de la RPC26. Les coûts du régime transitoire pour les assurés touchés par une réduction des prestations ont été financés pour la plus grande partie par des fonds libres. Le surplus sera financé paritairement en 2016.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CRÉANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.15	01.01.15
Créances envers des clients	183	97
Créances envers des entités associées	3'446	0
Créances envers des clients facturées d'avance	0	-22

TOTAL **3'629** **74**

2 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Autres créances envers des entités associées	3'133	0
Créances fiscales et droits de douane	1	68
Autres créances	192	169

TOTAL **3'325** **237**

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de constructions	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	697	2'415	403	3'514
Entrées		18	1'060	1'078
Sorties			-649	-649
Reclassifications				0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	697	2'433	814	3'944
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	-260	-1'018	0	-1'278
Amortissements planifiés	-70	-341		-410
Dépréciations d'actifs				0
Sorties				0
Reclassifications				0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	-330	-1'358	0	-1'688
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	437	1'397	403	2'236
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	367	1'075	814	2'255

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31.12.15	01.01.15
Créances financières à long terme envers des entités associées	10'000	0
Participations	31'186	31'186
Autres immobilisations financières auprès de tiers	32	31
TOTAL	41'218	31'217

Les créances financières envers les entités associées se composent de prêts envers les sociétés Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Elles portent un intérêt de 1%.

ETAT AU 01.01.15 ET AU 31.12.15

Participations importantes

	Siège	Capital-actions détenu	Droit de vote	Participations directes	Activités
Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA	Fribourg	100.00%	100.00%	100.00%	Achat, vente, location de biens immobiliers
Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA	Fribourg	100.00%	100.00%	100.00%	Transport par tous moyens de transports publics
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA	Fribourg	33.50%	33.50%	33.50%	Construction et exploitation des infrastructures ferroviaires

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Immobilisations incorporelles acquises
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	2'480
Entrées	645
Sorties	0
Reclassifications	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	3'125
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	-1'242
Amortissements planifiés	-356
Dépréciations d'actifs	-124
Sorties	0
Reclassifications	0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	-1'722
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	1'238
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	1'403

Les dépréciations d'actifs correspondent à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

6 DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.15	01.01.15
Dettes envers des tiers	1'081	314
Dettes envers des entités associées	344	0
Dettes envers des tiers reçues d'avance	-86	-22
TOTAL	1'340	292

7 PROVISIONS

	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS À COURT TERME AU 01.01.15	0	54	54
Reclassement de passifs transitoires à provisions		315	315
Constitution			0
Utilisation		-60	-60
Dissolution		-54	-54
PROVISIONS À COURT TERME AU 31.12.15	0	255	255
PROVISIONS À LONG TERME AU 01.01.15	0	0	0
Reclassement de passifs transitoires à provisions			0
Constitution	7		7
Utilisation			0
Dissolution			0
PROVISIONS À LONG TERME AU 31.12.15	7	0	7

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

8 DETTES À LONG TERME RÉMUNÉRÉES	31.12.15	01.01.15
UBS 243-175479.01Q - placement privé	10'000	0
TOTAL	10'000	0

Le placement privé auprès de l'UBS est un emprunt obligataire non coté avec un taux d'intérêt fixe de 0.10% payable annuellement. Les deux obligations au porteur de CHF 5 millions chacune sont remboursables en août 2018.

9 AUTRES DETTES À LONG TERME

Autres dettes envers des entités associées	12'950	12'950
TOTAL	12'950	12'950

Les autres dettes à long terme envers des entités associées se composent de l'emprunt auprès de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA avec intérêts à 0.25%.

10 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2015
Charges concernant des exercices précédents	-110
Pertes sur débiteurs	-7
TOTAL	-117

Les charges concernant les exercices précédents sont composées principalement d'un rachat de stock d'uniformes auprès de l'un de nos fournisseurs.

11 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION

Produits concernant des exercices précédents	170
Gains résultant de l'aliénation d'actifs immobilisés	4
Divers postes non-significatifs	15
TOTAL	189

Les produits concernant les exercices précédents sont composés essentiellement d'une rétrocession de frais de courtage de 2014.

ANNEXE AUX COMPTES

En CHF

	2015
1 ACTIFS MIS EN GAGE	
Limite de crédit octroyée par la Banque cantonale de Fribourg, garantie par cession des subventions fédérales et cantonales	12'000'000
2 CONTRAT DE LEASING	
Zürcher Kantonalbank, contrat leasing n°4185211 Toshiba fin du contrat 31.12.2016	28'260
3 HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION	
Honoraires pour prestations de révision	56'125
Honoraires pour autres prestations notamment dans l'accompagnement de la restructuration juridique en 2015	105'053
4 ACTIONS PROPRES	
Actions TPF nominatives de CHF 10.00	
	<u>Nombre</u>
Actions au début de l'année	11'134
Achats + réintégration des actions en fiducie	20
Actions à la fin de l'année	11'154
	98'355

Au 1^{er} janvier 2015, la société détenait 11'134 actions pour une valeur comptable de CHF 18.00. Suite au passage aux recommandations RPC, les actions propres ont été évaluées selon leur prix d'acquisition. Le montant de cette réévaluation se monte à CHF 98'074.

5 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA CLÔTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.

6 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 11.03.2016, le Conseil d'administration entérine les comptes 2015.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

PERTE DE L'EXERCICE

-52'538

Report des résultats reportés de l'exercice précédent	3'853'996
Attribution à la réserve légale 5%	0

RÉSULTATS REPORTÉS À NOUVEAU

3'801'458

Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	139'661
Attribution à la réserve légale 5%	-7'000

SOLDE REPORTÉ DES RÉSERVES

1^{ERS} TRANSFERTS CO - SWISS GAAP RPC

132'661

A l'Assemblée générale de

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, Fribourg

Lausanne, le 11 mars 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 39 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 50) est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alexandre Volet
Expert-réviseur agréé



**GROUPE TPF
COMPTES / ZAHLEN
2015**

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.15	01.01.15	PASSIF	Notes	31.12.15	01.01.15
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES À COURT TERME			
Liquidités		21'803	23'944	Dettes financières à court terme		12'416	0
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	6'843	5'903	Dettes résultant de livraisons et de prestations	8	16'458	1'954
Autres créances à court terme	2	7'134	6'937	Autres dettes à court terme	9	3'348	2'743
Stocks	3	3'938	3'950	Provisions à court terme	10	3'787	1'021
Comptes de régularisation actif	4	1'523	1'552	Comptes de régularisation passif	11	10'095	14'569
		41'241	42'287			46'103	20'287
ACTIFS IMMOBILISÉS				DETTES À LONG TERME			
Immobilisations corporelles	5	335'132	285'913	Dettes à long terme rémunérées	12	67'800	49'200
Immobilisations financières	6	23'152	4'149	Autres dettes à long terme	13	146'096	148'029
Immobilisations incorporelles	7	4'172	4'426	Provisions à long terme	10	748	496
		362'456	294'488			214'644	197'724
TOTAL DE L'ACTIF		403'697	336'775	FONDS PROPRES			
				Capital-actions		17'500	17'500
				Réserves provenant de primes		13'938	-5'084
				Propres actions		-98	0
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		106'446	106'348
				Résultat de l'exercice		5'164	0
						142'950	118'764
				TOTAL DU PASSIF		403'697	336'775

ATTENTION:

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2015

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2015
Ventes voyageurs	14	41'240
Autres ventes de prestations		5'869
Indemnités / Subventions	15	68'832
Autres produits de l'activité principale		5'018
Produits des biens loués		2'543
Autres ventes et prestations de services		505
Prestations propres		7'313
Déductions sur ventes		0
Pertes sur clients, variation du ducroire		41
Variation des stocks		74
		131'434

CHARGES DE MATIÈRES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS

Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-1'310
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-2'887
Prestations / Travaux de tiers		-1'378
Sous-traitants		-610
Charges d'énergie pour l'exploitation		-3'433
Charges des sociétés interco groupe TPF		-9'171
Escomptes obtenus		14
		-18'774

CHARGES DU PERSONNEL

Salaires		-56'810
Prest. reçues des assurances du personnel		1'048
Allocations, gratifications et indemnités		-4'300
Prestations complémentaires		-1'319
Charges sociales		-11'768
Autres charges du personnel		-1'845

	Notes	2015
Frais de recrutement		-88
Charges de personnel temporaire		-34
		-75'116

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO

Charges de locaux		-972
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-307
Location d'objets mobiliers		-5
Participations aux arrêts de bus		-28
Charges de véhicules et de transport		-3'544
Location de véhicules		0
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-3'089
Charges d'énergie et évacuations déchets		-1'017
Charges d'administration		-1'997
Charges et leasings informatique		-698
Frais de pub, sponsoring et marketing		-655
Amortissements et ajustements de valeur		-19'990
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		40
Produits accessoires		1'098
Charges accessoires		-92
Boucl. cptes sinistres & à facturer		-37
		-31'293

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

6'251

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2015

En milliers de CHF

	Notes	2015
REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6'251
RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières		-724
Frais bancaires et taxes CCP		-27
Produits financiers		17
Résultat des changes		-138
Revenu de TPF INFRA (évalué selon méthode de la mise en équivalence)		-21
		-892
RÉSULTAT ORDINAIRE		5'359
RÉSULTAT EXTRA. & HORS EXPLOITATION		
Charges extra. & hors exploitation	16	-124
Produits extra. & hors exploitation	17	323
		199
RÉSULTAT AVANT IMPOT		5'558
Impôts		-394
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		5'164

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de CHF

	2015		2015
Bénéfice annuel	5'164		
Amortissements de l'actif immobilisé	19'879	Augmentation de dettes financières à court terme	7'800
Pertes sur dépréciations d'actifs	183	Augmentation de dettes financières à long terme	16'667
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-1	Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	24'467
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-939	Ecart de conversion	0
Augmentation des autres créances à court terme	-197	VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	-2'141
Diminution des stocks	12		
Diminution des comptes de régularisation actif	29	Justification:	
Augmentation des dettes financières à court terme	4'616	Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	23'944
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	14'503	Etat des liquidités au 31 décembre	21'803
Augmentation des autres dettes à court terme	605		
Augmentation des provisions à court terme	2'766	VARIATION DES LIQUIDITÉS	-2'141
Diminution des comptes de régularisation passif	-4'475		
Augmentation des provisions à long terme	253		
Part des pertes résultant de l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence	21		
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	42'420		
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-68'399		
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	73		
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations financières (y c. titres)	-1		
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations incorporelles	-700		
Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-69'027		

VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers de CHF

	Capital-actions	Réserves provenant de primes	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 01.01.15	17'500	-5'084	0	106'348	118'764
Bénéfice annuel				5'164	5'164
Distributions de dividendes					0
Augmentation de capital					0
Mise en équivalence		19'022			19'022
Transactions avec propres actions			-98	98	0
Ecart de conversion					0
ETAT AU 31.12.15	17'500	13'938	-98	111'610	142'950

Le capital-actions est constitué de 1'750'000 actions nominatives de CHF 10.00.

DÉTAIL DES RÉSERVES

	31.12.15	01.01.15
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	40'801	40'802
Réserves pour actions propres	98	0
Réserves légales issues de bénéfices	2'928	2'730
Résultat reporté	1'471	1'471
Résultat reporté art. 36 LTV	6'876	9'186
Résultat reporté secteurs non indemnisés	54'272	50'517
Résultat de l'exercice	5'164	1'643
RÉSERVES PROVENANT DE BÉNÉFICES CUMULÉS	111'610	106'348

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

INTRODUCTION

Le groupe TPF a réalisé un démembrement pour créer trois filiales détenues par la société Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

Etant donné que nous avons quatre nouvelles sociétés issues de cette opération, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas possible. Raison pour laquelle, nous avons un bilan d'entrée au 1^{er} janvier 2015, résultant des décisions de scission prises par l'Assemblée générale du 17 avril 2015.

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés du groupe sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les normes Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF), la loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional voyageur (OITRV).

Ces comptes consolidés sont réalisés à partir des états financiers individuels des sociétés du groupe, établis selon les principes uniformes du groupe. Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les sociétés TPF TRAFIC et TPF IMMO sont détenues à 100% par TPF, de ce fait la méthode de consolidation est l'intégration globale.

La société TPF INFRA a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence déjà au 01.01.2015 au taux de 33.5 % ; de par le fait que l'opération de démembrement se basait sur les valeurs comptables au 31.12.2014. La formalisation juridique a été réalisée lors de l'assemblée générale du 17 avril 2015.

Date de clôture des comptes

Les comptes retenus pour la consolidation sont ceux des exercices sociaux, la clôture des exercices intervenant le 31 décembre pour toutes les sociétés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode de l'acquisition anglo saxonne («purchase method»). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation.

Les participations assorties d'un droit de vote compris entre 20% et 50% ne sont pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Elles sont enregistrées proportionnellement dans les fonds propres à la date du bilan et présentées dans le bilan consolidé sous les immobilisations financières et dans l'annexe en tant que participations mises en équivalence. Le résultat annuel proportionnel est pré-

senté dans le compte de résultat consolidé sous le résultat financier, dans les produits (charges) provenant de l'évaluation des entités associées selon la méthode de la mise en équivalence.

Relations inter-sociétés du groupe

Les créances, les dettes, les produits et les charges entre les sociétés du groupe intégrées globalement sont éliminés.

PRINCIPES COMPTABLES

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y pas de mouvement de stock en 5 ans, au-delà elles sont sorties de l'inventaire. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10 % est appliqué annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Biens fonds	0%
Parcours	de 1.5% à 3%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Bien meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de la participation de la société TPF INFRA ainsi que de différents titres qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. L'amortissement appliqué est de 20%.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Dettes à long terme rémunérées

Cette rubrique représente les avances à terme fixe qui ont été contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules routiers et ferroviaires. Ces avances sont couvertes par le cautionnement de la Confédération. On y trouve également un placement privé auprès de l'UBS. Ce dernier est un emprunt obligataire non coté avec un taux d'intérêt fixe de 0.10% payable annuellement. Les deux obligations au porteur de CHF 5 millions chacune sont remboursables en août 2018.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables. Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction

des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est jusqu'au 31 décembre 2015 assurée par AXA Fondation LPP Suisse romande. Le taux de couverture au 31.12.2015 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des prestations. La dissolution de ces provisions impacte les comptes 2015. Dès le 1er janvier 2016, la prévoyance professionnelle sera placée et assurée auprès de la Collective de Prévoyance – Copré sous le nouveau régime de la primauté des cotisations ne nécessitant plus de provisions au titre de la RPC26. Les coûts du régime transitoire pour les assurés touchés par une réduction des prestations ont été financés pour la plus grande partie par des fonds libres. Le surplus sera financé paritairement en 2016.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m2 qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Impôts

Les sociétés TPF TRAFIC et TPF INFRA sont exonérées fiscalement selon l'art. 65 LIFD et l'art. 97 LICD. Par contre, les sociétés TPF et TPF IMMO sont imposées fiscalement selon la loi sur les sociétés anonymes.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Siège	Capital-actions en CHF 1'000	Participations en %		Méthode de consolidation
			Directe	Indirecte	
Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA	Fribourg	14'488	100	0	I
Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA	Fribourg	7'500	100	0	I
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA	Fribourg	68'730	33.5	0	E

Méthode de consolidation

I Consolidation intégrale

E Méthode de la mise en équivalence

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CRÉANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.15	01.01.15
Créances envers des clients	5'537	5'931
Créances envers des entités associées	1'323	0
Créances envers des clients facturées d'avance	-5	-28
Ducroire	-13	0
TOTAL	6'843	5'903

2 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		
Autres créances envers des entités associées	1'394	0
Créances fiscales et droits de douane	999	996
Autres créances	4'741	5'941
TOTAL	7'134	6'937

Les autres créances se composent essentiellement du compte courant avec les CFF.

3 STOCKS	31.12.15	01.01.15
Approvisionnements ateliers /		
Energie et matières consommation	4'327	4'242
Stock mazout / huile de chauffage	202	266
Corrections de valeur	-591	-559
TOTAL	3'938	3'950

4 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF		
Actifs transitoires	514	534
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	1'009	1'019
TOTAL	1'523	1'552

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de constructions	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	39'622	356	172'662	20'901	311'593	13'719	2'240	561'093
Entrées	3'763		334	683	43'829	78'447	80	127'136
Sorties	-71			-83	-3'119	-58'712	-87	-62'072
Reclassifications								0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	43'314	356	172'996	21'501	352'303	33'454	2'233	626'157
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	0	-143	-86'124	-15'912	-170'806	0	-2'196	-275'181
Amortissements planifiés		-10	-3'279	-581	-15'179		21	-19'028
Dépréciations d'actifs								0
Sorties				83	3'100			3'183
Reclassifications								0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	0	-153	-89'403	-16'410	-182'885	0	-2'174	-291'025
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	39'622	213	86'538	4'989	140'787	13'719	44	285'913
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	43'314	203	83'593	5'091	169'418	33'454	59	335'132

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	31.12.15	01.01.15
Participation mise en équivalence	23'115	4'114
Autres immobilisations financières auprès de tiers	36	35
TOTAL	23'152	4'149

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilisations incorporelles acquises
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	7'436
Entrées	700
Sorties	0
Reclassifications	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	8'136
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	-3'010
Amortissements planifiés	-830
Dépréciations d'actifs	-124
Sorties	0
Reclassifications	0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	-3'964
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	4'426
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	4'172

Les dépréciations d'actifs correspondent à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

8 DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.15	01.01.15
Dettes envers des tiers	13'979	1'982
Dettes envers des entités associées	2'569	0
Dettes envers des tiers reçues d'avance	-90	-28
TOTAL	16'458	1'954

9 AUTRES DETTES À COURT TERME

	31.12.15	01.01.15
Autres dettes envers des tiers	1'360	218
Autres dettes envers des entités associées	56	587
Contributions d'investissement remboursables à court terme	1'933	1'937
TOTAL	3'348	2'743

10 PROVISIONS

	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS À COURT TERME AU 01.01.15	0	1'021	1'021
Reclassement de passifs transitoires à provisions	11	3'700	3'711
Constitution	13	1'312	1'326
Utilisation	-4	-2'213	-2'217
Dissolution		-54	-54
PROVISIONS À COURT TERME AU 31.12.15	20	3'767	3'787
PROVISIONS À LONG TERME AU 01.01.15	0	496	496
Reclassement de passifs transitoires à provisions			0
Constitution	213	39	253
Utilisation			0
Dissolution			0
PROVISIONS À LONG TERME AU 31.12.15	213	535	748

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

11 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

	31.12.15	01.01.15
Passifs transitoires	405	5'305
Délimitation recettes Frimobil	5'722	5'486
Délimitation recettes Service directe	3'471	3'443
Travaux à facturer	497	336
TOTAL	10'095	14'569

La forte variation des passifs transitoires provient essentiellement de la dissolution des provisions pour vacances et heures supplémentaires, ainsi qu'à leur reclassement en provisions à court terme, comme décrit dans la note 10.

12 DETTES À LONG TERME RÉMUNÉRÉES

	31.12.15	01.01.15
BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9'200	9'200
BCF 30.01.390.808-07 - av. terme 14.9 mio	14'900	14'900
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9'000	9'000
BCF 30.01.390.827-02 - av. terme 5.6 mio	5'600	5'600
BCF 30.01.390.835-04 - av. terme 10.5 mio	10'500	10'500
BCF 30.01.390.848-02 - av. terme 4.3 mio	4'300	0
BCF 30.01.395.455-08 - av. terme 4.3 mio	4'300	0
UBS 243-175479.01Q - placement privé	10'000	0
TOTAL	67'800	49'200

Les avances à terme fixe ont été contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules routiers et ferroviaires. Leurs remboursements seront effectués entre 2017 et 2024. Ces avances sont couvertes par le cautionnement de la Confédération.

Le placement privé auprès de l'UBS est un emprunt obligataire non coté avec un taux d'intérêt fixe de 0.10% payable annuellement. Les deux obligations au porteur de CHF 5 millions chacune sont remboursables en août 2018.

13 AUTRES DETTES À LONG TERME

	31.12.15	01.01.15
Autres dettes envers cantons / Confédération	146'096	141'483
Autres dettes envers des entités associées	0	6'546
TOTAL	146'096	148'029

Le poste «Autres dettes envers cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

La part remboursable à long terme au 01.01.2015 se monte à KCHF 19'613 et au 31.12.2015 à KCHF 17'681.

De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.2015 à KCHF 121'870 et au 31.12.2015 à KCHF 107'774.

Ce poste est également composé de l'emprunt contracté courant 2015 de KCHF 19'951 auprès du Canton de Fribourg dont la durée est de 30 ans et remboursable après un moratoire de 10 ans.

DÉTAILS DES NOTES

En milliers de CHF

14 VENTES VOYAGEURS

	2015
Billets forfaitaires et billets ind./abonn. parcours, général et demi-tarif	13'035
Titres transports Frimobil	27'731
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	475
TOTAL	41'240

15 INDEMNITÉS / SUBVENTIONS

Indemnités trafic régional	44'241
Indemnités Agglomération et Mobul	24'454
Indemnités autres	137
TOTAL	68'832

16 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION

Charges concernant des exercices précédents	-116
Pertes sur débiteurs	-7
TOTAL	-124

Les charges concernant les exercices précédents sont composées principalement d'un rachat de stock d'uniformes auprès de l'un de nos fournisseurs.

17 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION

	2015
Produits concernant des exercices précédents	304
Gains résultant de l'aliénation d'actifs immobilisés	4
Divers postes non-significatifs	15
TOTAL	323

Les produits concernant les exercices précédents sont composés essentiellement d'une rétrocession de frais de courtage de 2014 et d'une dissolution de provision de 2008.

ANNEXE AUX COMPTES

En CHF

	2015
1 ACTIFS MIS EN GAGE	
Limite de crédit octroyée par la Banque cantonale de Fribourg, garantie par cession des subventions fédérales et cantonales	12'000'000
2 OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	
Les achats de la nouvelle flotte de véhicules «Route» à hauteur de EURO 5'072'211 pour 2015 ont été couverts par des opérations à terme en devise.	
3 ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Participation à la Société simple de la communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm
4 LIMITE DE CRÉDIT	
Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules routiers et ferroviaires. Cette limite globale est couverte par le cautionnement de la Confédération.	
Montant consommé au 01.01.2015 :	49'200'000
Montant consommé au 31.12.2015 :	65'600'000
5 CONTRAT DE LEASING	
Zürcher Kantonalbank, contrat leasing n°4185211 Toshiba fin du contrat 31.12.2016	28'260
6 HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION	
Honoraires pour prestations de révision	56'125
Honoraires pour autres prestations notamment dans l'accompagnement de la restructuration juridique en 2015	105'053

7 ACTIONS PROPRES

Actions TPF nominatives de CHF 10.00

	Nombre	2015
Actions au début de l'année	11'134	18
Achats + réintégration des actions en fiducie	20	263
Actions à la fin de l'année	11'154	98'355

Au 1^{er} janvier 2015, la société détenait 11'134 actions pour une valeur comptable de CHF 18.00. Suite au passage aux recommandations RPC, les actions propres ont été évaluées selon leur prix d'acquisition. Le montant de cette réévaluation se monte à CHF 98'074.00.

8 ANALYSE SECTORIELLE

Nous renonçons à présenter une analyse sectorielle, car le compte de résultat est suffisamment détaillé.

9 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA CLÔTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes consolidés ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière du groupe n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers consolidés.

10 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), les comptes 2015 des sociétés TPF TRAFIC et TPF INFRA ont été soumis à l'Office fédéral des transports qui les ont approuvés, sans réserve, aux dates suivantes :

- TPF TRAFIC : 09.03.2016

- TPF INFRA : 10.03.2016

11 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 11.03.2016, le Conseil d'administration entérine les comptes 2015.

A l'Assemblée générale de

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, Fribourg

Lausanne, le 11 mars 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 54 à 69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alexandre Volet
Expert-réviseur agréé

IMPRESSUM

Edition : Communication et relations publiques TPF
Traduction : Beat Karlen, étrad-translation, Grolley
Conception et réalisation graphique : Frank®, Fribourg
Photographies : Claudine Garcia & Marcel Kultscher
Impression : MTL, Villars-sur-Glâne
Fribourg, avril 2016.

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA
Rue Louis-d'Affry 2
1700 Fribourg
+41 26 351 02 00
www.tpf.ch

